

N.I.S : 000016179003845

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

CONSULTATION OUVERTE N° :11/DAM/ARPCE/2025

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation ouverte N°11/DAM/ARPCE/2025, dans le cadre de la maintenance préventive et curative du système de climatisation de confort (Individuelle) au profit de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques « ARPCE », publié en date du 17/08/2025 sur le site web de l'ARPCE, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les résultats sont comme suit :

SOUMISSIONNAIRE	Note Globale	Délai de réalisation (Maint. Préventive)	Délai d'intervention (Maint. Curative)	Montant en TTC	Observation
SARL FUTURE CLIM ALGÉRIE	100 pts	10 jours	01 jour	Min : 308.897,08 DA Max : 9.626.090,88 DA	Offre retenue

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du service contractant, dans les dix (10) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis sur le site web de l'ARPCE. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres, sont invités à se rapprocher de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques, au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.